

-

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2014

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle-Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Géraldine Levesque ; Emmanuel Brugier ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry et Coralie Deport.

Secrétaire de séance : Jacques Dazas et Christophe Souchaud.

Ordre du jour :**1. Numérotation des villages**

Demande de numérotation pour les hameaux : mise en place à faire par une commission spéciale constituée de Annie Desbordes, Christiane Desnoëlle, Gildas Raffin et Philippe Rose.

Info : Le bureau de poste sera exceptionnellement fermé une semaine du 29 juillet au 4 août 2014.

2. Sorégies

- Remise en conformité de l'éclairage public :

Reprise de terres et de raccordements et remise des compteurs en conformité pour des interventions en toute sécurité :

Devis de Sorégies : 11 022,37€ HT, 13226,84€ TTC & 4408,95€ participation de Sorégies (40 % du prix hors taxe) : adopté à l'unanimité par le CM.

- Adhésion au groupement de commande :

A partir de janvier 2016, les tarifs jaunes vont changer car il y a ouverture à la concurrence, cela concernera le stade et la salle. Par conséquent, le syndicat propose d'adhérer à un groupement pour gérer les commandes et les appels d'offres sans augmentation de coût.

Le CM décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes.

3. Indemnité d'administration et de technicité : IAT

Le CM décide à l'unanimité que l'IAT est donnée sans changement de taux aux employés municipaux.

4. Augmentation du temps de travail d'agent technique

Lætitia Charlanne-Pasquet : temps 1600H année : aucun changement niveau volume horaire.

Avec les TAP nouveaux horaires :

lundi et vendredi : 8h-17h , mardi et jeudi : 8h-17h30 ; mercredi 7h30-12h30

Elle ne fera plus de garderie et seulement un peu de ménage le vendredi.

Ginette Joly : 20 h / semaine

Elle s'occupera toujours de la garderie, la cantine, la préparation de commandes + les activités garderie.

Coralie Bonneau : 18h / semaine => 23h / semaine : Le CM vote à l'unanimité l'augmentation du temps de travail.

5. Association des maires de France : Dotations de l'Etat.

Une motion va être déposée par les Maires de la Vienne pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat. Le CM vote à l'unanimité la motion pour la commune d'Adriers.

6. Syndicat des eaux : le SIGEP

Pour la fusion avec le SIVER : Le CM vote aux trois tiers contre la fusion.

7. Questions diverses

- **Reliures décennales** : devis 250€ HT et 50€ de Taxes , total : 300€ TTC => Le CM vote à l'unanimité.

- Suivi du chantier éolien :

Deux sites :

- Adriers-Energie (route de Moussac) les éoliennes arrivent en septembre 2014.

- Les Terres Froides (route de l'Isle Jourdain) les éoliennes arrivent au printemps 2015.

- Rencontre avec le responsable des plantations de Valorem : il faut trouver des personnes intéressées pour refaire des haies. Une convention doit être faite entre les deux parties pour le suivi des haies.

- Valorem s'est engagé à une aide de l'ordre de 15000€ pour un chantier : chaudière école ? Autres ?

- Extension du Columbarium

16 cases 8506,20€ TTC avec le même fournisseur ou 8260,00€ TTC à l'entreprise Moreau avec la pose comprise.

- Travaux écoles

La salle de la garderie va être refaite par l'entreprise de M. Lanneau Didier : 2873,59 € TTC. Le CM vote à l'unanimité.

- Le Groupe folklorique Roumain

Arrivée le 10 juillet !

Journée complète sur Adriers le 17 juillet.

- Demande de la société GLCM

La société GLCM souhaite louer la cuisine du restaurant dans l'attente de la mise en œuvre de son projet.

Lors de la discussion et du vote, M Raffin est sorti de la salle du conseil, par conséquent il n'a pas pris part au débat ni à la décision du conseil.

Le CM a décidé de louer les cuisines de restaurant à l'unanimité. Un contrat va être signé par les deux parties et le loyer est à définir.

- Baignade

Les analyses de l'eau sont bonnes. Le maître nageur M. Victor Martin est présent sur le site.

- Panneaux d'affichage

Demande d'une mise à disposition de panneaux d'affichage dans les hameaux.

Après débat, considérant que l'information "entre" dans tous les foyers grâce au bulletin annuel et aux 4 pages, le conseil n'a pas donné suite à la demande

- Réfection de la placette devant la supérette

2331€ pour le revêtement gravillonné rose.

- Course de vélo le 22 juillet 2014 et le tour Poitou-Charentes le 28 août 2014

rdv à 13h00 pour le 22 juillet 2014

pour le 28 août 2014 l'heure du rdv reste à définir.

- Bilan

Balance d'entrée : 192 732,69 €

Encaisser : 311 969,36 €

Dépenser : 276 504,88 €

Solder : + 228 191,17 €